

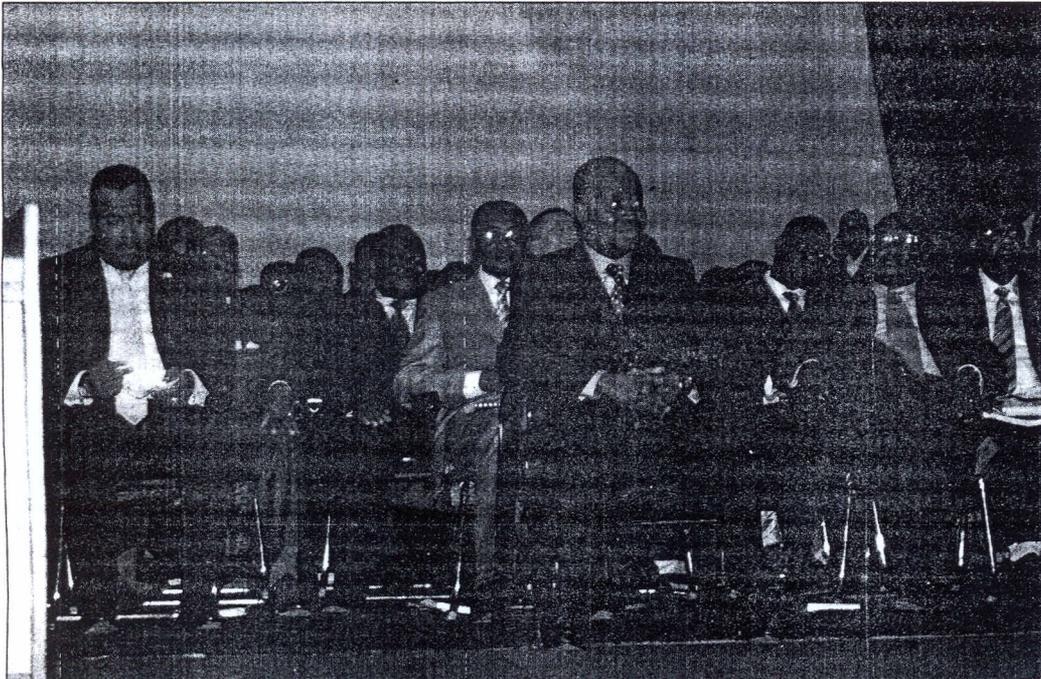
Le Potentiel

Membre du réseau Médiaf

28^{ème} année

Effacement de la dette : controverse autour des chiffres

P. 2



Le gouvernement doit mettre de l'ordre dans la gestion de la dette

A haute voix

Coup d'accélérateur

LE POTENTIEL

Les cinq chantiers tanguent dans son volet eau et électricité. Le chef de l'Etat l'a compris au point qu'il a effectué une descente improvisée au ministère de l'Energie en fin de semaine.

Outre le ministre de l'Energie, le chef de l'Etat a réuni autour de la table pour cette réunion de l'état-major opérationnel des chantiers «Eau et électricité» tout ce qu'on compte comme expert dans le secteur. L'objectif était de booster ce chantier qui est resté à la traîne par rapport aux autres.

(Suite à la page 2)

Spoliation et lotissement anarchique

Miba : l'asphyxie se poursuit

Les malheurs de la Minière de Bakwanga s'accumulent. Plus de 9 hectares de sa propriété lotis en toute illégalité. Inacceptable !

Actuellement, le fleuron de l'économie du Grand Kasai est dans un coma profond. Des solutions proposées par le chef de l'Etat et le gouvernement sont en voie d'être matérialisées. Selon des sources dignes de foi, le Premier ministre aurait réuni autour de lui, les ministres concernés par la libération effective de plus de 30 millions USD consacrés à la relance de la Miba, au courant de la semaine écoulée.

Pendant ce temps, la quiétude qui

devrait caractériser cette société est troublée par l'acharnement dont elle est victime. Le lotissement Mintembela ou quartier des sénateurs est d'ailleurs au cœur des préoccupations actuellement. Le personnel et la haute direction de la société d'économie mixte forment depuis un bloc pour dénoncer «les manœuvres extérieures tendant à dépouiller la société de ses actifs fonciers et miniers à la faveur de ses difficultés actuelles».

Le différend tire son origine de la rétrocession par l'ancien PAD Paul Kabongo Fuilla d'une concession de la Miba portant le numéro SU 4046.

PAGE 2

Groupe de presse

"Potentiel"

Service commercial
Marketing & publicité

* Le Potentiel

* Radio-Télé 7

099 20 81 343

Sommaire

SUPPLÉMENT

NOUVEAUX HORIZONS

L'enseignement supérieur et universitaire en RDC de 1996 à nos jours : la dérive

PAGE 9

A LA UNE

Marche des travailleurs de la Sodimico : tentative de décryptage

Longtemps relégués dans les oubliettes, les travailleurs de la Société de développement industriel et minier du Congo sont descendus dans les rues de Lubumbashi, chef-lieu de la province du Katanga, pour réclamer la restitution...

PAGE 3

REPORTAGE

Kibali se prépare pour un début de phase de construction plus tôt que prévu

*La première coulée d'or est annoncée pour juin 2011

PAGE 5

FAITS DIVERS

Une niche transformée en auditoire à l'Unikin

Reconnue comme étant la grande et la seule faculté au masculin, la faculté de droit de l'université de Kinshasa n'a pas fini d'offrir des spectacles à l'ensemble de la communauté congolaise.

PAGE 8

AFRIQUE

Ouganda : le conflit somalien au cœur des discussions au 15^{ème} sommet de l'Union africaine

Le sommet de l'UA réunissant une trentaine de chefs d'Etat s'est ouvert hier dimanche 25 juillet à Kampala par deux minutes de silence en hommage aux 76 victimes d'un double attentat le 11 juillet.

PAGE 15

SPORTS

V.Club s'impose à Lubumbashi face St Eloi Lupopo : 1-0

Grâce à un but de Mbangi Ndaya, l'AS V.Club a débuté la phase classique de la Vodacom Super Ligue par une victoire en déplacement à Lubumbashi face au St Eloi Lupopo.

PAGE 18

TÉLÉ 7

Débat de la semaine

20H30'

Non à la balkanisation de la RDC

Selon son rapport annuel de 2009

Le PAM a fourni une assistance alimentaire à 4,2 millions des Congolais

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a fourni une assistance alimentaire à plus de 4,2 millions de personnes vulnérables, soit une hausse de 50 % à travers les zones les plus sensibles, à cause de l'insécurité, révèle son rapport de 2009 rendu public, le samedi 24 juillet à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

EVENGA SANA (DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À GOMA)



Le Programme alimentaire mondial (PAM) a publié officiellement son rapport annuel 2009 sur ses activités en RDC. Selon ce document, le PAM a fourni une assistance alimentaire à plus de 4 millions des Congolais.

Pour le représentant du PAM en RDC, Abdou Dieng, son organisme a répondu aux défis formidables en 2009 en fournissant de l'assistance alimentaire à un nombre très élevé de personnes: notamment les déplacés internes dans des deux provinces du Kivu, de l'Equateur, et dans la Province Orientale. Et d'ajouter que le PAM a également introduit de nouveaux programmes visant à promouvoir un avenir durable pour les plus vulnérables et les plus pauvres dans ces zones sensibles du pays. Les be-

soins et les défis de 2009 étaient plus grands que ceux des années précédentes, mais nous avons réussi à les gérer. Ce, avant de déclarer: « Nous avons presque finalisé nos planifications pour les années à venir. Nous continuerons à exécuter tous les projets initiés en 2009, mais nous introduisons aussi de nouveaux outils tels que les coupons/vivres et l'expansion des programmes d'achats pour les programmes (PAP) à l'Equateur et des opérations aériennes. Celles-ci concernent à la fois le largage des vivres dans le district des Bas-Uélé et le transport aéroporté pour faire face aux besoins de la communauté humanitaire ».

Pour rappel, en 2008 quel-

ques déplacés internes du Kivu qui ont bénéficié de l'assistance alimentaire du PAM étaient estimés à environ 1,16 million de personnes représentant plus d'un quart de ceux qui ont eu de l'aide alimentaire. Cette assistance a été rendue possible grâce au rétablissement progressif de la paix et de la stabilité dans l'Est de la RDC.

Par ailleurs, le document signale que l'année 2009 a été aussi marquée par de défis majeurs lorsque des milliers de personnes ont fui l'insécurité grandissante dans la Province Orientale et à l'Equateur. Le PAM a largué plus de 3.000 tonnes de vivres pour venir en aide à quelques 88.000 personnes vulnérables dans les zones difficilement accessibles du district du Haut-Uélé, après les attaques de la LRA.

Le PAM a introduit en 2009 de nouvelles activités dans ses programmes d'assistance à travers le lancement d'un projet d'achat pour le progrès au profit de 4.000 petits producteurs à Kabalo (Katanga).

Combattre la malnutrition était également au centre des activités du PAM en 2009. Des études de vulnérabilité réalisées par le PAM ont montré que 40 % des 20 ménages consomment des aliments en quantité insuffisante et ou peu nutritive.

Nord-Kivu : l'Assemblée provinciale au chevet des déplacés de Beni

ALBERT TSHAMBI

Le vice-président de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu, Jean Baumbilla Kisolomi, a remis, le samedi 24 juillet près de 4 tonnes de vivres aux déplacés des sites de Mavivi, Mbau et Oicha, rapporte radiookapi.net.

Interrogés, ces déplacés affirment avoir fui leurs villages pour se mettre à l'abri des menaces des rebelles ougandais de ADF-Nalu. Dans leurs lieux de refuge, ils se disent traqués par les troupes gouvernementales et les autorités locales qui les accusent de collaborer avec les rebelles ougandais, indique la même source.

De son côté, le vice-président de l'Assemblée provinciale a assuré que cette question sera traitée en plénière très prochainement pour proposer des solutions durables. Avant de déclarer: « Les déplacés ont évoqué la question sécuritaire, en termes de menaces qui leur sont faites tant par l'armée que par les miliciens, de sorte que les uns et les autres les traitent de collabos. Et cela crée l'insé-

rité ». Pour l'élu de Beni, les déplacés demandent en priorité d'être sécurisés. Il affirme en avoir discuté avec les autorités locales, en vue de les amener à prendre des décisions dans ce domaine.

Ensuite, le vice-président de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu se propose d'aborder la question en plénière de l'Assemblée nationale afin que celle-ci prenne des décisions. Il a, en outre, demandé au gouvernement ainsi qu'aux partenaires humanitaires d'apporter de l'aide à ces déplacés qui vivent dans des conditions déplorables.

Comme on peut le constater, le problème majeur soulevé par les déplacés est celui de leur sécurité. Raison pour laquelle, le gouvernement central est appelé à tout mettre en œuvre pour sécuriser ces populations ainsi que leurs biens. Pour y arriver, le déploiement d'un grand nombre des militaires dans les différentes localités de Beni serait un atout non négligeable. C'est de cette manière que l'on peut instaurer l'autorité de l'Etat dans cette partie du Nord-Kivu.



Cinq questions à Léon Nkanu (*)

1. Vous êtes Coordonnateur national de la REDD en RDC, parlez-nous brièvement de ses activités ?

D'abord, REDD signifie Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Ce que nous faisons, c'est de déterminer les moteurs, les acteurs ou les causes de la déforestation, en vue d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts. Pour ce faire, nous mettons en place un système appelé-MRV (Monitoring, Rapportage et Vérification), qui permet d'une part de dessiner la carte forestière et d'autre part, de calculer le stock de carbone de nos forêts. Ce travail a comme point de départ ce que nous appelons dans notre jargon le « scénario de référence », qui montre l'évolution des émissions des gaz à effet de serre depuis le passé jusqu'à nos jours et sa projection dans l'avenir. Bref, ce que nous faisons, c'est préparer la participation de la RDC au mécanisme REDD. Il a fallu pour cela produire ce qu'on appelle « le plan de préparation à la REDD », (RPP). Et la RDC a déjà produit cette feuille de route pour la période allant d'avril 2010 à décembre 2012. Donc, c'est après 2012 que la RDC en-

trera dans la phase de mise en oeuvre de la REDD en menant des activités capables de réduire les émissions des gaz à effet de serre et de générer des recettes à affecter à la lutte contre la pauvreté.

2. Quelle place la RDC occupe-t-elle dans les négociations internationales sur la REDD et le changement climatique ?

La RDC occupe une place importante dans les négociations internationales relatives au changement climatique, parce qu'on reconnaît que les forêts jouent un rôle très important dans l'équilibre éco-climatique de notre planète terre. Notre pays contient 60% des forêts du bassin du Congo, qui constitue le second massif forestier tropical au monde, après l'Amazonie. Dès qu'on parle changement climatique et atténuation que peut apporter la forêt. Notre pays occupe une place très importante au niveau de la sous-région de l'Afrique Centrale où nous sommes regroupés dans ce qu'on appelle la COMFAC (Commission des Forêts du Bassin du Congo). La RDC est aujourd'hui, le pays le plus avancé dans la préparation au mécanisme REDD. Et il bénéficie des sub-



ventions de l'UN-REDD et du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF).

3. Les populations, souvent pauvres, sont tributaires de ces forêts. Comment concilier les objectifs: réduire la pauvreté des populations et lutter contre le déboisement et la dégradation des forêts ?

Les populations sont pauvres, c'est vrai. Mais lorsque nous luttons contre la déforestation, nous ne luttons pas de façons à interdire à la population de tirer le meilleur parti de ses activités qu'elle mène dans les forêts. En ce sens, une des causes principales de la destruction des forêts, c'est l'agriculture itinérante. Chaque année, l'agriculteur doit ouvrir de nouvelles superficies dans la

forêt, d'autant qu'il ne sait pas recourir aux fertilisants et semences améliorées. Dans le processus REDD, on aide le paysan pauvre à recourir aux fertilisants et aux semences améliorées, pour qu'il puisse utiliser moins de superficie forestière et produire la même quantité, si pas plus qu'il ne produisait auparavant.

4. Les approvisionnements en bois de chauffe sont responsables de près de la moitié du déboisement des forêts. Comment la REDD entend-elle sensibiliser les habitants de ces zones forestières à ne plus recourir à ce combustible dans les ménages ?

Non, lorsque nous parlons des bois de chauffe et de la destruction des forêts, il faut plutôt ramener ce phénomène autour de grands centres urbains. C'est là que les habitants des centres urbains qui ne peuvent pas accéder à l'électricité recourent aux bois de chauffe et aux charbons de bois et détruisent toutes les forêts qu'on trouve autour des centres urbains. Mais quand vous allez dans les milieux ruraux, à ce moment, c'est l'agriculture itinérante qui détruit les forêts. Et pour les populations qui vivent en forêt, elles vont récolter les bois morts, alors que cette récolte des

bois de feu ne constitue pas une cause de destruction des forêts en milieu rural. En tout état de cause, nous avons un plan d'information et de consultation qui s'appuie sur la télévision, la radio, les journaux, la musique et le théâtre pour sensibiliser les populations sur la REDD.

5. Quel est le cadre institutionnel de la REDD en RDC ?

Le cadre institutionnel de la REDD en RDC est basé sur le décret du Premier ministre, qui définit les structures de gestion de la REDD. Et d'après ce décret, nous avons le comité national, le comité interministériel et la coordination nationale de la REDD. Le comité national est la structure qui donne la direction à suivre, prend les décisions au niveau de la REDD. Tandis que le comité interministériel est la structure qui exécute les décisions qui sont prises par le comité national. Et la coordination nationale assure la gestion de processus au quotidien et vient en appui aux deux premières structures qui conduisent la REDD dans notre pays.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE ROGER ILIKO

(*) Coordonnateur national de la REDD en RDC